

LETTRE D'ACCEPTATION À L'INTERNAT

Une copie de ce document dûment complété doit être transmise au Comité d'agrément de la formation clinique (formationclinique@psy.ulaval.ca) au plus tard le 15 mars (le 15 janvier pour les programmes d'internat sur mesure, soit au moment de soumettre le programme au Comité). Ces informations sont nécessaires afin que l'étudiant puisse s'inscrire à sa première session d'internat.

1.	Nom de l'étudiant-e :		Matricule :
	Courriel :		
2.	Programme de l'étudiant-e :	<input type="checkbox"/> D.Psy. <input type="checkbox"/> Ph.D. Recherche/Intervention	
	Concentration :	<input type="checkbox"/> Clinique <input type="checkbox"/> Neuropsychologie <input type="checkbox"/> Clinique de la santé	
3.	Milieu d'internat :		
	Adresse postale :		
4.	Nom et titre du responsable de l'enseignement :		
	Courriel :		Téléphone :
5.	Milieu d'internat agréé par :	<input type="checkbox"/> SCP / APA <input type="checkbox"/> APPIC <input type="checkbox"/> École de psychologie	
6.	Majeure :		
	Clientèle :		
	Nom et titre du superviseur :		
	Courriel :		Téléphone :
7.	Mineure :		
	Clientèle :		
	Nom et titre du superviseur :		
	Courriel :		Téléphone :
8.	Autre mineure :		
	Clientèle :		
	Nom et titre du superviseur :		
	Courriel :		Téléphone :
9.	Autres personnes impliquées :		
	Courriel :		Téléphone :

10. Durée de l'internat :	<input type="checkbox"/> 1 an :	Automne 20__	Hiver 20__	Été 20__
	<input type="checkbox"/> 2 ans :	Automne 20__	Hiver 20__	Été 20__
		Automne 20__	Hiver 20__	Été 20__
11. Calendrier de l'internat :	Début :		Fin :	

Le milieu s'engage à respecter les exigences de formation pratique prescrites par la Société canadienne de psychologie et celles de l'Ordre des psychologues du Québec quant aux domaines de compétence à acquérir, notamment les relations interpersonnelles, l'évaluation, l'intervention, la recherche, l'éthique et déontologie, la supervision et la consultation.

Le milieu s'engage également dans les limites des ressources dont il dispose et de ses responsabilités à tout mettre en œuvre pour réaliser le programme d'internat de l'étudiant et ce, de concert avec l'université.

Les principaux paramètres pédagogiques et logistiques de l'internat seront consignés à l'intérieur d'un contrat de manière à tenir compte des objectifs à atteindre ainsi que des moyens préconisés pour y parvenir et ce, afin de s'assurer que l'enseignement reçu réponde aux exigences de l'OPQ et de la SCP. Un contrat doit être rédigé, cosigné et envoyé à l'École de psychologie au plus tard le 15 octobre pour chaque interne.

«Signature de l'interne»	Date
«Signature du superviseur (majeure)»	Date
«Signature du superviseur (mineure)»	Date
«Signature du responsable de l'enseignement»	Date